

Commune de Gonneville-la-Mallet

Randonnée 4 - Vers Fongueusemare

15 km

1- 0,8 km - Dans Gonneville, prendre le **GR21** depuis le parking de la Mairie sur la D125.

2- 3 km - Traverser **Les Brouettes**, continuer le GR jusqu'au panneau **La Charretée de Vesce**. Prendre l'asphalte à gauche sur 100m puis le sentier herbeux à nouveau à gauche, traverser la D139 et emprunter le chemin herbeux en face. Traverser la D39 A 500m, prendre le sentier en face puis le macadam en face jusqu'à la D79, l'emprunter sur la gauche.

3- 3 km - Bifurquer à droite au panneau **les Groseillers**, suivre la route jusqu'au bout puis prendre le chemin herbeux sur la droite. Au goudron, prendre à droite, puis encore à droite à l'intersection (direction **Le Havre Vergetot**). En haut de la côte, prendre à gauche la voie sans issue jusqu'à **la Vallée**. Continuer sur la voie carrossable à droite. Au carrefour prendre à gauche (direction **Saussezemare**) puis 1ere à gauche.

4- 1,2 km - Au carrefour à 5 pattes, prendre la plus à droite. Aller tout droit puis, à l'intersection, prendre à droite puis à gauche. au niveau de la propriété N° 301 dans le virage, prendre entre les deux maisons et traverser le champ tout droit.

5- 1 km - Arrivé à la **ferme du Moulin**, contourner la mare par la gauche et suivre le chemin jusqu'à **Fongueusemare** (*passage herbeux très étroit entre deux champs*).

6- 2,5 km - Au village, prendre à gauche puis à droite au giratoire. Contourner la ferme par la gauche et descendre le chemin herbeux jusqu'au **GR21B** à emprunter sur la gauche.

7- 2 km - Arrivé à la **Livre de Beurre** quitter le GR en continuant tout droit jusqu'au premier chemin sur la droite **Le Fond du Bois**. Monter jusqu' à la ferme, la contourner sur le talus par la droite et suivre le sentier jusqu'à **Cuerville**, traverser le village et reprendre le GR21B jusqu'à **Villainville**. Traverser la D39 et prendre la **Sente à Fontaine**. Aller tout droit jusqu'à la maison neuve.

8- 2 km - Prendre à gauche sur 500m et sur la droite le chemin herbeux (GR21B). Descendre dans la forêt et rejoindre le GR21 sur la gauche jusqu'au carrefour de la **Mare Binet**. Suivre la D74 sur la droite jusqu'à Gonneville.

Bonne promenade !

Randonnée 4 - Vers Fongueusemare

